

## Pas d'enseignement d'excellence sans pacte avec les familles !

**Michel Parys** Secrétaire général de l'ASBL ELEVeS ;

**Hamid Benichou** Administrateur de l'ASBL Maison Intercitoyenne - Vivre Ensemble.

**Les inscriptions dans le secondaire ont débuté ce lundi et se clôtureront le 9 mars. Cette année encore, nombreux seront les élèves « sans école ». Les auteurs de cette carte blanche qualifient la situation de « désastre » et en incombent la responsabilité à l'incurie politique qui asphyxie l'enseignement francophone.**

Dans son rapport du 25 janvier 2018, la Ciri, Commission inter-réseaux de régulation des inscriptions (1) mentionne en conclusion : « *La Commission manifeste son inquiétude face à l'absence d'ouverture de nouvelles écoles en septembre prochain sur la Région de Bruxelles-Capitale. Cette inquiétude est renforcée par une attitude de plus en plus courante et arrêtée de parents - tous milieux confondus - qui ne sont pas prêts à transiger sur leurs choix.* »

La Ciri semble s'inquiéter de devoir annoncer en avril prochain que le nombre d'enfants sans école augmentera ! Une catastrophe pour les familles, mais aussi un désastre politique en cette année d'élections, qui génère donc plus de stress que d'habitude place Surlet de Chokier.

Certes, la Ciri ne peut pas encore déterminer combien d'enfants « sans école » s'ajouteront aux 37.800 victimes, à un moment donné, du processus mis en place en 2010 (3<sup>e</sup> décret), mais il est d'ores et déjà pressenti que cette année sera plus dramatique que jamais. La Ciri, présidée, rappelons-le, par madame la ministre, sait depuis

trop longtemps que ces chiffres seront explosifs... Les enfants ne sont pas nés hier et le manque de places dans les établissements subventionnés n'est pas un secret d'État.

### Un enlèvement

Si en bon soldat de la majorité PS/CDH, la ministre cautionne stoïquement la politique d'enlèvement menée depuis 2010, elle ne peut toutefois feindre de découvrir avec stupeur la situation désastreuse de cette année. Or voilà qu'aujourd'hui, le summum de l'incurie assaisonnée d'idéologie de cette majorité politique ayant conduit l'enseignement au bord de l'asphyxie se drape d'intentions d'« excellence »...

Au lieu de relever le manque de préparatifs politiques qui auraient pu éviter cet envasement, la Ciri pointe le comportement des parents qui, malgré (sic) tous les bénéfices produits pour les enfants par l'application des décrets inscription successifs, « *ne sont pas prêts à transiger sur leurs choix* ».

La Ciri croit-elle vraiment que les familles, tous milieux confondus, sont des analphabètes politiques disposées à renoncer à leur liberté de choix d'école reconnue par l'article 24 de la Constitution et par les droits sociaux, économiques et culturels internationaux ? Le monde politique ne peut par ailleurs se retrancher derrière une Ciri qui ne dispose d'aucun levier et doit se limiter à prendre acte de données statistiques communiquées par l'administration et le Ministère.

### Revenir aux fondamentaux

L'ASBL ELEVeS réclame pour la énième fois depuis 2007 un retour aux fondamentaux en matière de choix, seuls garants d'une école associant excellence et confiance.

- Au gouvernement, la responsabilité de veiller à l'excellence de l'enseignement dispensé dans chacune des écoles qu'il subventionne.

- Aux pouvoirs organisateurs, avec les directions d'écoles et les équipes pédagogiques, la responsabilité de mettre en œuvre leur projet pédagogique au bénéfice de chaque enfant, en veillant à y associer sa famille.

- Aux parents, la responsabilité de choisir le projet pédagogique qui convient le mieux à l'enfant (les familles en difficulté devant au besoin être soutenues dans cet exercice par les associations).

L'enjeu est de permettre aux familles de faire Pacte avec les écoles, avec l'École, et d'impulser les nécessaires confiance et adhésion au projet d'établissement, préalables au retour de l'excellence dans notre enseignement.

L'enjeu dans l'enjeu est de retrouver la confiance à l'égard du monde politique, et de recommencer à adhérer à ses projets.

Car comment interpréter le fait que les promesses d'Olivier Maingain et de Laurette Onkelinx qui, en juillet 2017, prononçaient la fin du décret inscription et reconnaissaient publiquement et médiatiquement que cette voie était sans issue, soient tombées à l'eau ? En début de législature, Joëlle Milquet se déclarait favorable à la

révision de la législation. Quant à l'actuel ministre-président de la Région bruxelloise, il s'en était pris, lors de son discours de rentrée de septembre 2016, au décret inscription et avait annoncé vouloir objectiver les problèmes des écoles qui disposent encore de places alors que plusieurs dizaines d'enfants ne sont toujours inscrits nulle part...

#### **Des suggestions**

Concrètement, en ce qui concerne le décret inscription, l'ASBL ELEVeS suggère de :

- Conserver un fichier centralisé des inscriptions

- Rendre solidairement aux directions d'écoles leur responsabilité en matière d'inscriptions dans le premier degré, en leur permettant de fixer entre elles des modalités d'inscription

- Rendre aux parents leur responsabilité en matière de choix d'école en leur permettant d'identifier, parmi une liste de critères, ceux qu'ils jugent prioritaires pour leur famille

- Proposer chaque année aux parents ayant un enfant en 5<sup>e</sup> année primaire de préciser leur premier choix (de cœur), à l'exclusion de tout autre critère. Les résultats de cette enquête devraient être publiés, pour per-

mettre aux parents et aux acteurs de terrain d'en prendre connaissance. Cette cartographie précise des lieux fort demandés permettrait aux PO et aux parents d'anticiper, ce qui diminuerait les tensions récurrentes.

Le courage précède toujours l'excellence ; en êtes-vous donc désormais dépourvus, Mesdames et Messieurs les ministres et députés ? ■

(1) La Commission inter-réseaux des inscriptions est composée de représentants du gouvernement, de l'administration, des réseaux et des associations de parents.